Conditions Générales de Vente

Applicables aux Professionnels :

ARTICLE 1 : ACCES ET SECURITE

Le système (le « site Internet ») est accessible au client suivant un horaire déterminé. « Maison-du-son.com » a le droit de suspendre l'accès au système pour les opérations d'entretien, de mise à jour et autres. Les Conditions Générales de Vente « Maison-du-son.com » s'appliquent à toute commande passée par le client via le système. Le client renonce expressément à tout droit de contester la validité d'un contrat conclu à l'aide du système en accord avec les présentes conditions pour le seul motif de sa conclusion via le système. « Maison-du-son.com » se réserve le droit de refuser toute commande passée par le système.

ARTICLE 2 : RESPONSABILITE

Le client est entièrement et inconditionnellement responsable de tout accès ou emploi illégitime du système et de ses moyens d'identification, ainsi que de toute conséquence directe ou indirecte d'un tel accès ou emploi illégitime. Le client, personne physique ou morale, est entièrement responsable de l'accès et de l'emploi des moyens d'identification par tout agent, représentant, employé ancien, actuel ou futur, ou toute autre personne, ayant accès au système. Le client assumera l'entière responsabilité des actes de son personnel dans l'exercice des services et sera seul responsable de sa supervision et du contrôle du respect de la législation en vigueur sur le territoire européen où le client a son siège d'exploitation.

ARTICLE 3 : ACCEPTATION DU PRESENT CONTRAT

En acceptant tacitement ou implicitement les présentes et/ou par le simple fait de passer commande, «l'Acheteur» accepte expressément et sans réserve l'intégralité des clauses et conditions des présentes sans lesquelles la vente n'aurait pas eu lieu et ce par dérogation de l'article 1583 du Code civil, avec, en particulier, la clause de réserve de propriété, la clause d'attribution de compétence, la clause pénale, ainsi que toutes les autres clauses, dont «l'Acheteur» reconnaît avoir pris connaissance et qu'il accepte sans condition.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos ventes et prestations sont payables au comptant. Le paiement s'effectue à l'ordre de : DR CREATION Centre d'Affaires Reims Bezannes - 7 rue Pierre Salmon 51430 Bezannes France. Dans le cas ou la société DR CREATION autorise un règlement de la commande après la livraison de celle-ci, la société DR CREATION reste entièrement propriétaire des produits et services déjà livrés au client jusqu'à ce que celui-ci règle l'intégralité de sa commande. Dans le cas ou la société DR CREATION autorise un règlement de la commande après la livraison de celle-ci, le client s'engage à régler l'intégralité de sa commande dans les 7 jours suivants la livraison de la marchandise. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

ARTICLE 5 : COMMANDES

Dans le cadre des commandes réalisées sur le site Internet « Maison-du-son.com » les commandes sont considérées comme étant validée dès la date de réception du règlement pour les chèques et dès la date de débit du compte de l'acheteur pour les cartes bleues. Le droit de rétractation ne s'applique pas aux clients professionnels. Les commandes sont déclarées "ferme et définitive" dès lors que le client professionnel a réglé sa commande ou, dans le cas des commandes en paiement "à réception de marchandise", qu'il a communiqué un bon de commande. Maison-du-son.com se réserve le droit d'accepter ou de refuser le mode de paiement "à réception de marchandise" pour ses clients professionnels. Maison-du-son.com se réserve le droit d'annuler une vente sans accord préalable du client professionnel non consommateur (en cas de rupture

de stock ou autre) et ceux, sans création de pénalité, indemnité ou toute autre forme de rétribution en faveur du client.

ARTICLE 6 : DISPONIBILITE DES PRODUITS

« Maison-du-son.com » précise expressément que la mention "disponible" signifie disponible dans le stock d'au moins un de nos fournisseurs. Nous demandons à nos fournisseurs de nous communiquer quotidiennement la mise à jour de l'ensemble de leur stock afin de mettre à jour quotidiennement notre site internet. Une fois votre commande validée par nos services, il faut compter un délais moyen de 15 jours ouvré pour la livraison de votre commande à l'adresse indiqué sur le bon de commande. Si une mention de disponibilité réduite est indiquée, le délai de livraison sera retardé d'autant. Maison-du-son.com ne peut être tenu responsable des retards de livraison dus, soit à des faits imprévésibles et insurmontables, soit à la mauvaise exécution du contrat imputable au consommateur, ou encore en cas de force majeure. Ces informations provenant directement de nos fournisseurs ; les erreurs ou modifications exceptionnelles sont indépendantes de notre volonté et ne peuvent engager notre responsabilité. En cas d'indisponibilité de produit après passation de votre commande nous vous en informerons par mail ou par téléphone ou par fax dans les meilleurs délais. Vous pourrez alors annuler ou modifier votre ligne de commande.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE DES PRODUITS PRESENTES

Les photographies, textes, graphismes, informations et caractéristiques reproduits et illustrant les produits présentés sont principales issues des données fournies par le producteur ou son représentant. A ce titre, « Maison-du-son.com » n'est pas tenu par les éventuelles erreur ou omission de ces derniers, conformément à l'article L.217-6 du code de la consommation.

ARTICLE 8 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur le site « Maison-du-son.com » sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. A ce titre et conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, seule est autorisée l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du code de la propriété intellectuelle. Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la Propriété Intellectuelle sauf autorisation préalable de « Maison-du-son.com ». Toute reproduction totale ou partielle du catalogue ou du site de « Maison-du-son.com » est strictement interdite.

ARTICLE 9 : DYSFONCTIONNEMENT DE NOS PRODUITS

« Maison-du-son.com » est un distributeur de matériels. Les matériels vendus ne sont pas préalablement testés aussi, la livraison du matériel commandé ne vaut pas certification par Maison-du-son.com de sa conformité avec l'installation ou l'utilisation du client.

En tout état de cause, la responsabilité de Maison-du-son.com ne pourra être engagé au delà de la valeur du matériel vendu.

Dans tous les cas, à défaut de panne constatée ou en cas d'utilisation anormale de votre produit (notamment, sans que cette liste soit exhaustive : produit cassé, oxydation, utilisation non conforme aux recommandations du fabricant ou à la destination du produit), nous ne procèderons ni à la réparation, ni à l'échange du produit ; nous serons en outre susceptibles de vous facturer les frais de déplacement et de main d'oeuvre occasionnés.

ARTICLE 10 : LIVRAISONS

Les frais de transport sont à la charge du client et réputé livrés au pas de porte de l'adresse postale (la livraison en étage pourra être refusée par le livreur). « Maison-du-son.com » supporte les risques liés au transport jusqu'à la livraison, c'est à dire jusqu'à la remise physique du ou des article(s) au destinataire, sous

réserve que ce dernier vérifie le ou les article(s) lors de leur réception en présence du transporteur, et signifie par écrit sur le bon de transport, les réserves de rigueur en cas d'avarie constatée. « Maison-du-son.com » a rempli son obligation de vente dès la présentation du colis par le transporteur à l'adresse indiquée par le consommateur. Lors du processus de commande, ce dernier est tenu de fournir toutes les informations nécessaires à la livraison : adresse exacte, code d'accès, étage, et pour les livraisons avec rendez-vous : n° de téléphone auquel il peut être joint dans la journée. « Maison-du-son.com » ne saurait être tenu pour responsable des conséquences des erreurs du client lors de sa prise de commande; de ce fait, les éventuels frais engagés pour l'expédition ou la réexpédition de la commande seront entièrement à la charge du client. Le consommateur s'engage, pour lui-même ou pour le destinataire de la commande, à prendre livraison du ou des produit(s) à l'adresse qu'il a indiquée lors du processus de la commande.« Maison-du-son.com » pourra être amené à scinder les commandes. En cas de dépôt en point relais, le destinataire ne dispose que d'un nombre de jours limités pour récupérer son colis (entre 5 et 10 en fonction du transporteur). Passé ce délai, le colis sera retourné et inclura donc des frais. Enfin « Maison-du-son.com », ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu, en cas de force majeure, en cas de mauvaise exécution du contrat imputable au consommateur ou en cas de fait imprévisible et insurmontable. Le délai de livraison est communiqué avant la validation de la commande, et peut être différent suivant le mode de transport choisi par le consommateur. Le délai de livraison est calculé en jours ouvrés à partir de la date de confirmation de commande (sous réserve de validation de la commande par nos services).

En cas de dépassement de la date limite de livraison établie lors du contrat de vente excédant sept (7) jours de plus, et non due à un cas de force majeure, si la commande n'a pas été expédiée, le consommateur peut obtenir la résolution de la vente sur simple demande. Ce dernier est considéré comme résolu a réception , à moins que le Vendeur ne se soit exécuté entre-temps. Un remboursement sera effectué, pour le montant total de la commande des produits n'ayant pu être livrés, et hors frais de port si la commande a déjà été expédiée. Si la réception de la commande est confiée à un tiers, celui-ci reçoit le colis en votre nom et pour votre compte. Le destinataire de la commande est tenu à la réception du ou de(s) produit(s), avant de signer le bon de transport de :
- vérifier à l'intérieur, le contenu, le nombre de pièces et la conformité des références;
- vérifier l'état du ou des article(s) reçu(s);

En présence d'une anomalie apparente, le destinataire est alors tenu de formuler des réserves écrites, précises et caractérisées concernant l'état du ou des article(s) reçu(s). Le destinataire est alors tenu :
- de refuser la livraison du ou de(s) article commandé(s) ayant subi l'avarie ou la ou les référence(s) ne correspondant pas à la commande;
- de formuler des réserves sur le bon de transport qui décrivent précisément le nombre de colis et d'article(s) réceptionnés et manquant(s), l'endroit où le ou les article(s) ont été endommagés, et de porter la mention "Colis endommagé durant le transport";
- de dater, signer et de garder un exemplaire du bon de transport;
- sous un délai de 48 heures maximum, de signifier à « Maison-du-son.com », le refus du ou des article(s) suite à une avarie de transport.

« Maison-du-son.com » rappel l'importance des réserves a émettre sur le bon de transport. L'article L.221-15 du code de la consommation indique que "Le professionnel est responsable de plein droit à l'égard du consommateur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance, que ces obligations soient exécutées par le professionnel qui a conclu ce contrat ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, il peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au consommateur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure." En tout état de cause, le consommateur ou le destinataire, doit en cas de perte partielle ou d'avarie constatée due à la livraison, sous un délais de 48 heures maximum, adresser au vendeur, une lettre recommandée dans laquelle il décrit le dommage constaté.

Si la livraison est retournée pour cause de :
- NPAI
- Non réclamé

- commande refusée par le destinataire lors de la livraison
Les frais de retours seront déduits du remboursement de la commande.

Les frais de retour (pour les colis à destination de la France) seront déterminés forfaitairement en fonction du type de transporteur :
- 299 € (Deux cents quatre-vingt-dix-neuf euros) TTC pour les livraisons volumineuses (livraison sur palette, ou transporteur spécialisé)
- 19 € (dix-neuf euros) TTC pour les produits de petit volume
- Un montant qui peut-être communiqué par notre service client sur simple demande pour les livraisons spécifiques, ou internationale

ARTICLE 11 : RESERVE DE PROPRIETE

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises, hors frais de port et de gestion, les frais de conditionnement spécifiques en blisters ou autres sont non compris. Les tarifs Hors taxes (HT), s'ils sont affichés, ne sont donné qu'à titre indicatif, calculé à partir du prix TTC, réduit de la T.V.A. et arrondis au centième près. En cas d'arrondie, la valeur à régler sera toujours celle calculée à partir du tarif TTC. Pour certains articles lourds et/ou volumineux, les frais de ports seront confirmés.

En application de la loi n°90-335 du 12 mai 1980, le «Vendeur» se réserve la propriété des marchandises livrées, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le «Vendeur» pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble au «Vendeur» et les acomptes versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéfi cié «l'Acheteur». En cas de litige ou de contestation de la part de « l'Acheteur», aucune compensation, de tout ordre, ne peut remettre en cause la clause de réserve de propriété.

ARTICLE 12 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de litige ou pour l'interprétation du présent contrat, seul le tribunal de commerce de REIMS sera compétent même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie. Le vendeur se réserve le droit de saisir le Tribunal territorialement compétent, dont relève le siège de l'acheteur. Le présent contrat est régi par la loi française. L'application de la Convention de Vienne sur l'attribution internationale de marchandises et ici expressément écartée. Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. En cas de litige, le client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. En application des articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, le client peut, en cas de litige avec Maison-du-son.com , avoir recours au processus de médiation des litiges de consommation. Maison-du-son.com relève du médiateur suivant : par voie électronique : cm2c.net, ou par voie postale : cm2c - 14 rue Saint Jean 75017 Paris Un litige ne peut être examiné par le médiateur de la consommation lorsque : Le client ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du professionnel par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat ; La demande est manifestement infondée ou abusive ; Le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal; Le client a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel ; Le litige n'entre pas dans son champ de compétence. A défaut de recours à la procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges dans un délai de quinze (15) jours, chacune des parties pourra saisir la juridiction judiciaire compétente. Par ailleurs, la Commission Européenne met également à disposition des consommateurs une plateforme en ligne de résolution des différends, que le consommateur aurait avec Maison-du-son.com , à laquelle le consommateur peut accéder directement en cliquant sur le lien : http://ec.europa.eu/consumers/odr/. Tous les litiges relatifs à la relation commerciale existant entre Maison-du-son.com et ses clients sont soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises.

ARTICLE 13 : GARANTIES

« Le Vendeur » assure sur tous les produits distribués la garantie constructeur. Les réclamations sur les vices apparents ou la non-conformité des produits doivent nous être formulées par écrit avec A.R. dans le délai légale. La notification d'un litige, par courrier ou par toute autre voie, ne dispense pas «l'Acheteur» de régler la facture à l'échéance prévue au contrat. La garantie ne couvre pas l'usure anormale des produits, suite à une utilisation sortant du cadre défini par le constructeur. « Le Vendeur » ne pourra pas être tenu pour responsable et n'effectuera aucun échange des produits ne fonctionnant plus à la suite d'évolutions concernant les logiciels et les systèmes d'exploitation utilisés. « Le Vendeur » distribue des produits dont il n'est pas le fabricant.

Sont exclus de garantie les Produits modifiés, réparés, dégradés, non utilisés dans les conditions normales d'utilisation, faisant l'objet d'une usure normale liée à l'utilisation, par le Client ou toute autre personne non agréée par le fabricant dudit Produit.
L'état des piles fournies avec les Produits vendus n'est pas garanti. Les piles livrées avec les Produits sont des piles de test, et ne sont pas réputées être en état neuf. Aucune réclamation à ce sujet ne sera prise en compte.
Le remplacement des piles, des pièces d'usure et consommables ne sont pas couverts par les garanties.

Dans tous les cas, à défaut de panne constatée ou en cas d'utilisation anormale de votre produit (notamment, sans que cette liste soit exhaustive : produit cassé, oxydation, utilisation non conforme aux recommandations du fabricant ou à la destination du produit), nous ne procèderons ni à la réparation, ni à l'échange du produit ; nous serons en outre susceptibles de vous facturer les frais de déplacement et de main d'oeuvre occasionnés.

ARTICLE 14 : RETOUR EN CAS DE PRODUIT DEFECTUEUX :

En cas de panne, la demande de retour doit être faite par téléphone auprès de notre service technique. Seul celui-ci sera habilité à accepter le retour en fonction des diverses condition de garantie du produit. Dès lors qu'un dossier de retour est ouvert, celui-ci étant complet, un bon de retour (autorisation et numéro de retour) sera envoyé à «l'Acheteur». « L'Acheteur » doit impérativement retourner le produit dans son emballage d'origine, sans marquage extérieur (accompagné des notices, accessoires et d'une copie de l'autorisation de retour accordée), le numéro de retour devra être lisible et visible sur le colis. Le numéro de retour et l'autorisation de retour ont une validité de 15 jours. Si le matériel est simplement échangé par le «vendeur», celui-ci pourra être reconditionné avec l'emballage de «l'acheteur». Tout produit retourné sans notre accord et/ou sans numéro de retour apparent sur le colis sera considéré comme refusé et laissé à disposition de l'expéditeur dans nos locaux, ou à l'adresse expédiée pendant une durée de 3 mois.

Tout retour de marchandise effectué en port dû sera systématiquement refusé.

ARTICLE 15 : GARANTIE : MEILLEUR PRIX DU WEB

Sur toutes les fiches produits portant la mention "Prix le moins chers du WEB", ou toutes mentions indiquant que nous vous garantissons le meilleur prix, https://www.maison-du-son.com s'engage à vous rembourser, sur présentation d'un devis d'un concurrent, à vous remboursé la différence du prix constaté par nos soins + 1 €.
Offre valable sous condition de présentation d'un devis au nom et adresse du client proposant un tarif plus avantageux, tout frais compris (Frais de Port, emballage, ...) dans un délai de 7 jours par courrier postale avec accusé de réception, et sous réserve que la vente initiale moins le remboursement éventuel ne soit pas une vente à perte.

ARTICLE 16 : ERREUR TARRIFAIRE

https://www.maison-du-son.com, rappel, que les prix de vente affichés résultent d'un traitement informatique

automatisé.

ARTICLE 17 : OFFRES DE REMBOURSEMENT :

Dans le cadre d'une offre de remboursement, l'offre est limitée à une seule participation par foyer (même nom, même prénom et même adresse) et à toute personne physique majeure.
Pour profiter de l'offre, votre commande doit être réglée dans son intégralité.
Dans le cas d'une annulation de votre part, vous ne pourrez bénéficier de l'offre de remboursement.
Suite à l'achat du produit concerné par l'offre, vous recevrez sur votre adresse e-mail un chèque cadeau dans un délai indiqué dans l'offre.
Le chèque cadeau contiendra un code promotionnel que vous pourrez utiliser sur l'ensemble du site maison-du-son.com.
Le fait d'utiliser le code promotionnel revient à accepter les conditions de l'offre.
Vous devez utiliser ce code promo dans la limite de la date de validité indiquée sur le chèque cadeau. Au-delà de cette date, l'offre de remboursement sera refusée.
Le chèque cadeau est non échangeable, non substituable et non remboursable et utilisable qu'une seule fois.
Le chèque cadeau ne peut donner lieu à aucune contrepartie monétaire sous quelques formes que ce soient, totalement ou partiellement y compris le rendu de monnaie, ni être porté au crédit d'un compte associé ou à une carte de paiement ou de crédit. En cas d'annulation d'une commande utilisant le chèque cadeau, le montant de celui-ci ne sera pas remboursé.
Toute reproduction des chèques cadeaux de maison-du-son.com est interdite.
Toute reproduction ou falsification pourront entraîner des poursuites pénales.
L'équipe du site maison-du-son.com ne saurait être tenue responsable de la perte ou du vol du chèque cadeau.

ARTICLE 18 : INDEMNITE FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOUVREMENT :

Depuis le 1er janvier 2013, pour tout retard de paiement dans les délais prévus, les entreprises peuvent réclamer à leurs clients professionnels une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en plus des pénalités de retard. D'après le decret du 2 octobre 2012, le montant de l'indemnité des frais de recouvrement dans les transactions commerciales est fixée à 40 € prévue à l'article L. 441-6 du code de commerce. Cette indemnité est principalement destinée à décourager les retards de paiement ainsi que d'indemniser les créanciers pour tout autre coût supplémentaire lié au retard de paiement. Cette indemnité n'est pas soumise à la TVA et doit figurer sur les factures ainsi que dans les conditions générales de vente. L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement doit être comptabilisée en produit exceptionnel.

ARTICLE 19 : OPTION SÉRÉNITÉ

Cette option doit être obligatoirement souscrite au moment de la commande pour être valide.

L'option "Sérénité" est valable en fonction du contenu de votre commande. Les différents critères d'éligibilités sont disponible sur simple demande.

L'option "Sérénité" est facturée 8.00 % du montant TTC de la commande hors frais de livraison. Si l'Acheteur y souscrit, l'ensemble des produits de la commande bénéficie de l'option "Sérénité".

L'option "Sérénité" permet de bénéficier d'une commande traité en priorité et d'une relivraison de votre colis en cas d'absence (ce service peut ne pas être disponible en fonction du transporteur sélectionné).

L'option "Sérénité" permet également, durant toute la 1ère année, la reprise immédiate, en port payé, de l'appareil défectueux. Dans le cas où le produit retourné vérifie les conditions de reprise : panne effective

rentrant dans le cadre de la garantie constructeur et articles retournés complets (driver, notice, câbles...), dans les emballages d'origine en bon état, un produit neuf sera alors envoyé à l'acheteur. Dans le cas où le produit retourné ne remplit pas les conditions ci-dessus, l'option "sérénité" consiste en une réparation immédiate du matériel défectueux.

Dans le cas où le produit initialement commandé ne serait plus disponible, il sera proposé un produit aux caractéristiques équivalentes ou un bon d'achat du montant de la commande initiale hors frais de ports et hors options.

Dans le cas d'une dénonciation de garantie, à votre demande, le constructeur établira un devis. En cas d'accord du devis, un chèque, correspondant au montant du devis, sera à nous faire parvenir.

L'option "Sérénité" n'est valable que pendant la première année de garantie, à compter de la date d'achat et n'est utilisable qu'une seule fois.

Le nouveau produit envoyé à l'acheteur sera couvert par la garantie constructeur suivant les conditions de garanties établies par les différents constructeurs.

Applicables aux Particuliers :

ARTICLE 1 : ACCES ET SECURITE

Le système (le « site Internet ») est accessible au client suivant un horaire déterminé. « Maison-du-son.com » a le droit de suspendre l'accès au système pour les opérations d'entretien, de mise à jour et autres. Les Conditions Générales de Vente « Maison-du-son.com » s'appliquent à toute commande passée par le client via le système. Le client renonce expressément à tout droit de contester la validité d'un contrat conclu à l'aide du système en accord avec les présentes conditions pour le seul motif de sa conclusion via le système. « Maison-du-son.com » se réserve le droit de refuser toute commande passée par le système.

ARTICLE 2 : RESPONSABILITE

Le client est entièrement et inconditionnellement responsable de tout accès ou emploi illégitime du système et de ses moyens d'identification, ainsi que de toute conséquence directe ou indirecte d'un tel accès ou emploi illégitime. Le client, personne physique ou morale, est entièrement responsable de l'accès et de l'emploi des moyens d'identification par tout agent, représentant, employé ancien, actuel ou futur, ou toute autre personne, ayant accès au système. Le client assumera l'entière responsabilité des actes de son personnel dans l'exercice des services et sera seul responsable de sa supervision et du contrôle du respect de la législation en vigueur sur le territoire européen où le client a son siège d'exploitation.

ARTICLE 3 : ACCEPTATION DU PRESENT CONTRAT

En acceptant tacitement ou implicitement les présentes et/ou par le simple fait de passer commande, «l'Acheteur» accepte expressément et sans réserve l'intégralité des clauses et conditions des présentes sans lesquelles la vente n'aurait pas eu lieu et ce par dérogation de l'article 1583 du Code civil, avec, en particulier, la clause de réserve de propriété, la clause d'attribution de compétence, la clause pénale, ainsi que toutes les autres clauses, dont «l'Acheteur» reconnaît avoir pris connaissance et qu'il accepte sans condition.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos ventes et prestations sont payables au comptant. Le paiement s'effectue à l'ordre de : DR CREATION Centre d'Affaires Reims Bezannes - 7 rue Pierre Salmon 51430 Bezannes France. Dans le cas ou la société DR CREATION autorise un règlement de la commande après la livraison de celle-ci, la société DR

CREATION reste entièrement propriétaire des produits et services déjà livrés au client jusqu'à ce que celui-ci règle l'intégralité de sa commande. Dans le cas ou la société DR CREATION autorise un règlement de la commande après la livraison de celle-ci, le client s'engage à régler l'intégralité de sa commande dans les 7 jours suivants la livraison de la marchandise. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

ARTICLE 5 : COMMANDES

Dans le cadre des commandes réalisées sur le site Internet « Maison-du-son.com » les commandes sont considérées comme étant validée dès la date de réception du règlement pour les chèques et dès la date de débit du compte de l'acheteur pour les cartes bleues.

ARTICLE 6 : DISPONIBILITE DES PRODUITS ET DELAIS DE LIVRAISON

Les informations de disponibilité sont établies à partir de notre propre stock et des dernières informations communiquées par nos fournisseurs.

La mention « Envoi immédiat » signifie que le produit est physiquement présent dans notre propre stock et peut être préparé sans réapprovisionnement auprès d'un fournisseur. Cette mention ne signifie pas une livraison immédiate : la date ou le délai de livraison indiqué avant la validation de la commande reste applicable.

La mention « Disponible » ou « Stock fournisseur » signifie que le produit est annoncé disponible dans le stock d'au moins un de nos fournisseurs. Un réapprovisionnement auprès de ce fournisseur est alors nécessaire avant l'expédition. Le délai de livraison affiché tient compte de cette étape, sur la base des informations disponibles au moment de la commande.

La date ou le délai de livraison est indiqué au consommateur avant la validation de sa commande et rappelé dans sa confirmation. A défaut d'indication, la livraison intervient sans retard injustifié et au plus tard trente jours après la conclusion du contrat, conformément à l'article L. 216-1 du code de la consommation.

Les stocks pouvant exceptionnellement évoluer après la commande, le consommateur est informé dans les meilleurs délais de toute indisponibilité ou modification du délai annoncé. Une nouvelle date de livraison ou un produit de substitution peut lui être proposé, sans qu'aucun remplacement ni aucune modification de la commande ne soit effectué sans son accord exprès.

Le consommateur peut accepter la proposition, maintenir sa commande ou exercer les droits prévus à l'article L. 216-6 du code de la consommation. En cas de résolution du contrat, les sommes versées sont remboursées au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé, conformément à l'article L. 216-7 du même code.

ARTICLE 7 : PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

Les produits présentés sur le site sont accompagnés d'une fiche produit indiquant les caractéristiques essentielles communiquées par le fabricant, le fournisseur ou son représentant, notamment la marque, la référence et, lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes, les dimensions, les caractéristiques techniques et les informations de compatibilité.

« Maison-du-son.com » apporte le plus grand soin à la reproduction de ces informations et à la présentation des photographies. Toutefois, selon le support d'affichage, les réglages de l'écran, l'évolution de la référence ou les informations transmises par le fabricant ou le fournisseur, la perception du produit ou certains détails de sa présentation peuvent différer du produit livré, sans que cela prive le consommateur de ses droits légaux.

Lorsqu'une apparence, une dimension, une référence, une marque ou toute autre information constitue pour

le consommateur une caractéristique essentielle de son achat, il est invité à la vérifier sur la fiche produit et, en cas de doute ou d'information absente, à contacter le service client avant la commande. Le service client peut confirmer les informations disponibles ou solliciter des précisions complémentaires auprès du fournisseur.

Si, après réception, le produit ne convient pas au consommateur, celui-ci peut exercer son droit de rétractation dans les conditions, les délais et sous réserve des exceptions prévus à l'article 14 des présentes conditions générales de vente et aux articles L. 221-18 et suivants du code de la consommation, sans préjudice de ses droits au titre des garanties légales.

ARTICLE 8 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur le site « Maison-du-son.com » sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. A ce titre et conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, seule est autorisée l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du code de la propriété intellectuelle. Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la Propriété Intellectuelle sauf autorisation préalable de « Maison-du-son.com ». Toute reproduction totale ou partielle du catalogue ou du site de « Maison-du-son.com » est strictement interdite.

ARTICLE 9 : DYSFONCTIONNEMENT DES PRODUITS

En cas de dysfonctionnement d'un produit, le consommateur est invité à contacter le service client avant tout retour, en précisant son numéro de commande, la référence du produit et les circonstances dans lesquelles le dysfonctionnement est apparu.

Lorsque le dysfonctionnement relève de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie des droits prévus aux articles L. 217-3 à L. 217-20 du Code de la consommation, dans les conditions précisées à l'article 13 des présentes conditions générales de vente. La mise en conformité s'effectue sans frais pour le consommateur.

Ne relèvent pas de la garantie légale de conformité les dommages dont il est établi qu'ils résultent notamment d'une mauvaise utilisation, d'un accident, d'une modification du produit, d'une installation non conforme aux instructions fournies, de l'usure normale ou d'une cause extérieure au produit.

Si l'examen du produit ne révèle aucun défaut relevant d'une garantie légale, ou s'il établit que le dysfonctionnement résulte d'une cause extérieure au produit, le consommateur en est informé. Toute réparation, intervention ou prestation payante éventuellement proposée fait alors l'objet d'une information préalable sur son prix ou son mode de calcul et nécessite l'accord exprès du consommateur.

Les dispositions du présent article ne limitent ni la garantie légale de conformité ni la garantie relative aux vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

ARTICLE 10 : LIVRAISONS

Les frais de transport sont à la charge du client et réputé livrés au pas de porte de l'adresse postale (la livraison en étage pourra être refusée par le livreur). « Maison-du-son.com » supporte les risques liés au transport jusqu'à la livraison, c'est à dire jusqu'à la remise physique du ou des article(s) au destinataire, sous réserve que ce dernier vérifie le ou les article(s) lors de leur réception en présence du transporteur, et signifie par écrit sur le bon de transport, les réserves de rigueur en cas d'avarie constatée. « Maison-du-son.com » a rempli son obligation de vente dès la présentation du colis par le transporteur à l'adresse indiquée par le consommateur. Lors du processus de commande, ce dernier est tenu de fournir toutes les informations nécessaires à la livraison : adresse exacte, code d'accès, étage, et pour les livraisons avec rendez-vous : n° de téléphone auquel il peut être joint dans la journée. « Maison-du-son.com » ne saurait être tenu pour

responsable des conséquences des erreurs du client lors de sa prise de commande; de ce fait, les éventuels frais engagés pour l'expédition ou la réexpédition de la commande seront entièrement à la charge du client. Le consommateur s'engage, pour lui-même ou pour le destinataire de la commande, à prendre livraison du ou des produit(s) à l'adresse qu'il a indiquée lors du processus de la commande.« Maison-du-son.com » pourra être amené à scinder les commandes. En cas de dépôt en point relais, le destinataire ne dispose que d'un nombre de jours limités pour récupérer son colis (entre 5 et 10 en fonction du transporteur). Passé ce délai, le colis sera retourné et inclura donc des frais. Enfin « Maison-du-son.com », ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu, en cas de force majeure, en cas de mauvaise exécution du contrat imputable au consommateur ou en cas de fait imprévisible et insurmontable. Le délai de livraison est communiqué avant la validation de la commande, et peut être différent suivant le mode de transport choisi par le consommateur. Le délai de livraison est calculé en jours ouvrés à partir de la date de confirmation de commande (sous réserve de validation de la commande par nos services).

En cas de dépassement de la date limite de livraison établie lors du contrat de vente excédant sept (7) jours de plus, et non due à un cas de force majeure, si la commande n'a pas été expédiée, le consommateur peut obtenir la résolution de la vente sur simple demande. Ce dernier est considéré comme résolu a réception , à moins que le Vendeur ne se soit exécuté entre-temps. Un remboursement sera effectué, pour le montant total de la commande des produits n'ayant pu être livrés, et hors frais de port si la commande a déjà été expédiée. Si la réception de la commande est confiée à un tiers, celui-ci reçoit le colis en votre nom et pour votre compte. Le destinataire de la commande est tenu à la réception du ou de(s) produit(s), avant de signer le bon de transport de :
- vérifier à l'intérieur, le contenu, le nombre de pièces et la conformité des références;
- vérifier l'état du ou des article(s) reçu(s);

En présence d'une anomalie apparente, le destinataire est alors tenu de formuler des réserves écrites, précises et caractérisées concernant l'état du ou des article(s) reçu(s). Le destinataire est alors tenu :
- de refuser la livraison du ou de(s) article commandé(s) ayant subi l'avarie ou la ou les référence(s) ne correspondant pas à la commande;
- de formuler des réserves sur le bon de transport qui décrivent précisément le nombre de colis et d'article(s) réceptionnés et manquant(s), l'endroit où le ou les article(s) ont été endommagés, et de porter la mention "Colis endommagé durant le transport";
- de dater, signer et de garder un exemplaire du bon de transport;
- sous un délai de 48 heures maximum, de signifier à « Maison-du-son.com », le refus du ou des article(s) suite à une avarie de transport.

« Maison-du-son.com » rappel l'importance des réserves a émettre sur le bon de transport. L'article L.221-15 du code de la consommation indique que "Le professionnel est responsable de plein droit à l'égard du consommateur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance, que ces obligations soient exécutées par le professionnel qui a conclu ce contrat ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, il peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au consommateur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure." En cas d'emission de réserves claires et précises quant à la nature et l'importance du dommage, émises en respectant la législation en vigueur, et dans les délais impartis, « Maison-du-son.com » pourra re-livrer ou rembourser la marchandise concernée.

En tout état de cause, le consommateur ou le destinataire, doit en cas de perte partielle ou d'avarie constatée due à la livraison, sous un délais de 48 heures maximum, adresser au vendeur, une lettre recommandée dans laquelle il décrit le dommage constaté.

Si la livraison est retournée pour cause de :
- NPAI

- Non réclamé
- commande refusée par le destinataire lors de la livraison
Les frais de retours seront déduits du remboursement de la commande.

Les frais de retour (pour les colis à destination de la France) seront déterminés forfaitairement en fonction du type de transporteur :
- 299 € (deux cents quatre-vingt-dix-neuf euros) TTC pour les livraisons volumineuses (livraison sur palette, ou transporteur spécialisé)
- 19 € (dix-neuf euros) TTC pour les produits de petit volume
- Un montant qui peut-être communiqué par notre service client sur simple demande pour les livraisons spécifiques, ou internationale

ARTICLE 11 : RESERVE DE PROPRIETE

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises, hors frais de port et de gestion, les frais de conditionnement spécifiques en blisters ou autres sont non compris. Les tarifs Hors taxes (HT), s'ils sont affichés, ne sont donné qu'à titre indicatif, calculé à partir du prix TTC, réduit de la T.V.A. et arrondis au centième près. En cas d'arrondie, la valeur à régler sera toujours celle calculée à partir du tarif TTC. Pour certains articles lourds et/ou volumineux, les frais de ports seront confirmés.

En application de la loi n°90-335 du 12 mai 1980, le «Vendeur» se réserve la propriété des marchandises livrées, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le «Vendeur» pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble au «Vendeur» et les acomptes versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéfi cié «l'Acheteur». En cas de litige ou de contestation de la part de « l'Acheteur», aucune compensation, de tout ordre, ne peut remettre en cause la clause de réserve de propriété.

ARTICLE 12 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

La clause de d'attribution de compétence, ne s'applique pas au consommateur. Ce dernier, conformément au l'article L.631-3 du code de la consommation, peut saisir à son choix, l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. En cas de litige, le client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. En application des articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, le client peut, en cas de litige avec Maison-du-son.com , avoir recours au processus de médiation des litiges de consommation. Maison-du-son.com relève du médiateur suivant : par voie électronique : cm2c.net, ou par voie postale : cm2c - 14 rue Saint Jean 75017 Paris Un litige ne peut être examiné par le médiateur de la consommation lorsque : Le client ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du professionnel par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat ; La demande est manifestement infondée ou abusive ; Le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal; Le client a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel ; Le litige n'entre pas dans son champ de compétence. A défaut de recours à la procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges dans un délai de quinze (15) jours, chacune des parties pourra saisir la juridiction judiciaire compétente. Par ailleurs, la Commission Européenne met également à disposition des consommateurs une plateforme en ligne de résolution des différends, que le consommateur aurait avec Maison-du-son.com , à laquelle le consommateur peut accéder directement en cliquant sur le lien : http://ec.europa.eu/consumers/odr/. Tous les litiges relatifs à la relation commerciale existant entre Maison-du-son.com et ses clients sont soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises.

ARTICLE 13 : GARANTIES

À la condition que le consommateur fasse la preuve du défaut caché, le Vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (art. 1641 et suivant du Code Civil - article L217-1 du Code de la Consommation). Si le consommateur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un "bref délai" à compter de la découverte du défaut caché (art. 1648 du Code Civil). En cas de recherche de solutions amiables et préalablement à toute action en justice, il est rappelé qu'elles n'interrompent pas le "bref délai".

Les réclamations sur les vices apparents ou la non-conformité des produits doivent nous être formulées par écrit avec A.R. dans le délai légale. La notification d'un litige, par courrier ou par toute autre voie, ne dispense pas «l'Acheteur» de régler la facture à l'échéance prévue au contrat. La garantie ne couvre pas l'usure anormale des produits, suite à une utilisation sortant du cadre défini par le constructeur. « Le Vendeur » ne pourra pas être tenu pour responsable et n'effectuera aucun échange des produits ne fonctionnant plus à la suite d'évolutions concernant les logiciels et les systèmes d'exploitation utilisés. « Le Vendeur » distribue des produits dont il n'est pas le fabricant.

La garantie légale de conformité, indépendant des garanties commerciales éventuellement consentie, dont bénéficie le consommateur, répond à l'article L. 217-12 du code de la consommation : "L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien."
Le consommateur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation ;

Sont exclus de garantie les Produits modifiés, réparés, dégradés, non utilisés dans les conditions normales d'utilisation, faisant l'objet d'une usure normale liée à l'utilisation, par le Client ou toute autre personne non agréée par le fabricant dudit Produit.
L'état des piles fournies avec les Produits vendus n'est pas garanti. Les piles livrées avec les Produits sont des piles de test, et ne sont pas réputées être en état neuf. Aucune réclamation à ce sujet ne sera prise en compte.
Le remplacement des piles, des pièces d'usure et consommables ne sont pas couverts par les garanties. Dans tous les cas, à défaut de panne constatée ou en cas d'utilisation anormale de votre produit (notamment, sans que cette liste soit exhaustive : produit cassé, oxydation, utilisation non conforme aux recommandations du fabricant ou à la destination du produit), nous ne procèderons ni à la réparation, ni à l'échange du produit ; nous serons en outre susceptibles de vous facturer les frais de déplacement et de main d'oeuvre occasionnés.

Le consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion. Le consommateur peut décider de mettre en oeuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2022, si vous avez recours à la garantie légale de conformité pour obtenir la réparation de votre produit, vous bénéficiez d'une extension de six mois de cette garantie. Ainsi, sur un bien réparé, la garantie légale de conformité passe de 24 à 30 mois.

Lorsqu'une garantie commerciale est proposée, elle est consentie conformément aux articles L. 217-21 à L. 217-24 du code de la consommation. En application de l'article L. 217-22, elle s'applique sans préjudice du droit pour le consommateur de bénéficier de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-3 à L. 217-20 du même code et de la garantie relative aux vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du code civil.

ARTICLE 14 : EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la Consommation et suivants, les personnes physiques, disposent d'un délai de 14 jours francs à compter de la date de livraison de sa commande, pour nous informer de sa décision de retourner tout article ne lui convenant pas et demander l'échange ou le remboursement sans

pénalités.

Le consommateur informe le professionnel de sa décision de rétractation en lui adressant, avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 221-18, le formulaire de rétractation mentionné au 2° du I de l'article L. 121-17, accessible via ce lien, ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Conformément à l'article L.221-18-2 du Code de la Consommation, "La charge de la preuve de l'exercice du droit de rétractation dans les conditions prévues au présent article pèse sur le consommateur."

A ce titre, nous recommandons l'envoi du formulaire demandant votre rétractation par courrier recommandé avec accusé de réception, permettant de justifier cette demande dans les délais prévu par la législation.

A réception de votre demande de rétractation, nous vous adresserons un accusé de réception nous permettant d'ouvrir la procédure de rétractation.
Le service client étudiera votre demande afin de valider sa conformité.
A validation, vous recevrez les instructions de retour, notamment l'adresse à laquelle envoyer vos produits et un numéro afin d’accélérer le traitement de ce dernier.

Votre remboursement interviendra dans les 14 jours, sous réserve de conformité de votre renvoi.
Ce dernier sera effectué de préférence par le mode de paiement utilisé lors du passage de votre commande.

Les produits énoncés dans l'article L.121-20-2 du Code de la Consommation, tels que par exemple :

- de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de rétractation,
- de biens ou de services dont le prix dépend des taux du marché financier,
- de biens confectionnés à la demande du consommateur ou nettement personnalisés (par exemple, ameublement sur mesure) ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédié,
- de biens qui, par leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou peuvent se détériorer ou se périmer rapidement (par exemple, produits alimentaires),
- de cassettes vidéo, CD, DVD ou de logiciels informatiques s'ils ont été ouverts par le consommateur,
- de journaux, de périodiques ou de magazines,
- de services de paris ou de loteries autorisés,
- etc ...

ne sont pas concernés par ce droit de rétractation.

Afin de bénéficier de l'exercice du droit de rétractation, le consommateur renvoie ou restitue les biens au professionnel ou à une personne désignée par ce dernier, sans retard excessif et, au plus tard, dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision de se rétracter conformément à l'article L. 221-18-2, à moins que le professionnel ne propose de récupérer lui-même ces biens.

Il est rappelé que les frais de retours en cas de rétractation resteront à la charge du client.
En cas de non conformité du ou des biens commandés, le consommateur, doit contacter le service client afin de connaître les modalités de retours (Adresse, conditionnement,...) et la prise en charges des frais de transports.

Les coûts de renvoi des biens reste à la charge du consommateur.

Tout retour de marchandise effectué en port dû sera systématiquement refusé.
Nous vous informons également que le prix du transport retour pour un colis supérieur à 30kg peut atteindre plus de 400 euros pour une expédition en France Métropolitaine.
Nous pouvons sur simple demande, vous proposer une prestation de retour de vos produits depuis votre

domicile à l'adresse de retour prévue, sous réserve de faisabilité et d'acceptation du coût proposé pour cette prestation.

Tout retour expédié à une adresse différente que celle communiqué par notre service client, ne pourra malheureusement pas être prise en compte.

Tout retour utilisant un transporteur ne permettant pas de controler l'état de la marchandise lors de la réception, sera systématiquement refusé.

Le consommateur dispose désormais d'un droit à l'essai défini comme tel qu'il aurait essayé le produit en magasin. Au-delà, le marchand peut pratiquer une décote.

Ainsi, la responsabilité du consommateur pourra être engagée en cas de dépréciation des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ces biens

Les produits en mauvais état, retournés incomplets ou avec des traces d'usage significatives, ou ne pouvant pas être réexpédiés subiront une décote pouvant atteindre 100% de la valeur du produit.
En cas de contestation, les produits resteront à la disposition de « l'Acheteur » qui sera libre de les enlever dans nos locaux, ou à l'adresse expédiée pendant une durée de 30 jours.
Passé ce délai, la société sera libre de l'utilisation du produit et libéré de toute responsabilité envers le consommateur.

Afin de ne pas détériorer d'avantage les produits, nous recommandons l'utilisation d'un sur-emballage pour le retour de vos produits.

Télécharger le formulaire de droit de retractation

ARTICLE 15 : RETOUR EN CAS DE PRODUIT DEFECTUEUX :

En cas de panne, la demande de retour doit être faite par téléphone auprès de notre service technique. Seul celui-ci sera habilité à accepter le retour en fonction des diverses condition de garantie du produit. Dès lors qu'un dossier de retour est ouvert, celui-ci étant complet, un bon de retour (autorisation et numéro de retour) sera envoyé à «l'Acheteur». « L'Acheteur » doit impérativement retourner le produit dans son emballage d'origine, sans marquage extérieur (accompagné des notices, accessoires et d'une copie de l'autorisation de retour accordée), le numéro de retour devra être lisible et visible sur le colis. Le numéro de retour et l'autorisation de retour ont une validité de 15 jours. Si le matériel est simplement échangé par le «vendeur», celui-ci pourra être reconditionné avec l'emballage de «l'acheteur». Tout produit retourné sans notre accord et/ou sans numéro de retour apparent sur le colis sera considéré comme refusé et laissé à disposition de l'expéditeur dans nos locaux, ou à l'adresse expédiée pendant une durée de 3 mois.

Tout retour de marchandise effectué en port dû sera systématiquement refusé.

ARTICLE 16 : GARANTIE : MEILLEUR PRIX DU WEB

Sur toutes les fiches produits portant la mention "Prix le moins chers du WEB", ou toutes mentions indiquant que nous vous garantissons le meilleur prix, https://www.maison-du-son.com s'engage à vous rembourser, sur présentation d'un devis d'un concurrent, à vous remboursé la différence du prix constaté par nos soins + 1 €.
Offre valable sous condition de présentation d'un devis au nom et adresse du client proposant un tarif plus avantageux, tout frais compris (Frais de Port, emballage, ...) dans un délai de 7 jours par courrier postale avec accusé de réception, et sous réserve que la vente initiale moins le remboursement éventuel ne soit pas une vente à perte.

ARTICLE 17 : OFFRES DE REMBOURSEMENT :

Dans le cadre d'une offre de remboursement, l'offre est limitée à une seule participation par foyer (même nom, même prénom et même adresse) et à toute personne physique majeure.
Pour profiter de l'offre, votre commande doit être réglée dans son intégralité.
Dans le cas d'une annulation de votre part, vous ne pourrez bénéficier de l'offre de remboursement.
Suite à l'achat du produit concerné par l'offre, vous recevrez sur votre adresse e-mail un chèque cadeau dans un délai indiqué dans l'offre.
Le chèque cadeau contiendra un code promotionnel que vous pourrez utiliser sur l'ensemble du site maison-du-son.com.
Le fait d'utiliser le code promotionnel revient à accepter les conditions de l'offre.
Vous devez utiliser ce code promo dans la limite de la date de validité indiquée sur le chèque cadeau. Au-delà de cette date, l'offre de remboursement sera refusée.
Le chèque cadeau est non échangeable, non substituable et non remboursable et utilisable qu'une seule fois.
Le chèque cadeau ne peut donner lieu à aucune contrepartie monétaire sous quelques formes que ce soient, totalement ou partiellement y compris le rendu de monnaie, ni être porté au crédit d'un compte associé ou à une carte de paiement ou de crédit. En cas d'annulation d'une commande utilisant le chèque cadeau, le montant de celui-ci ne sera pas remboursé.
Toute reproduction des chèques cadeaux de maison-du-son.com est interdite.
Toute reproduction ou falsification pourront entraîner des poursuites pénales.
L'équipe du site maison-du-son.com ne saurait être tenue responsable de la perte ou du vol du chèque cadeau.

ARTICLE 18 : OPPOSITION DEMARCHAGE TELEPHONIQUE :

En application des articles L. 223-1 et suivants du Code de la consommation, le consommateur peut s'inscrire sur la liste d'opposition BLOCTEL.
Le consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Il est interdit à un professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, sauf lorsqu'il s'agit de sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours et ayant un rapport avec l'objet de ce contrat, y compris lorsqu'il s'agit de proposer au consommateur des produits ou des services afférents ou complémentaires à l'objet du contrat en cours ou de nature à améliorer ses performances ou sa qualité. Toute prospection commerciale de consommateurs par des professionnels, par voie téléphonique, ayant pour objet la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables est interdite, à l'exception des sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours au sens du deuxième alinéa du présent article. Tout professionnel saisit, directement ou par le biais d'un tiers agissant pour son compte, l'organisme mentionné à l'article L. 223-4 aux fins de s'assurer de la conformité de ses fichiers de prospection commerciale avec la liste d'opposition au démarchage téléphonique : 1° Au moins une fois par mois s'il exerce à titre habituel une activité de démarchage téléphonique ; 2° Avant toute campagne de démarchage téléphonique dans les autres cas. Un décret, pris après avis du Conseil national de la consommation, détermine les jours et horaires ainsi que la fréquence auxquels la prospection commerciale par voie téléphonique non sollicitée peut avoir lieu, lorsqu'elle est autorisée en application du deuxième alinéa du présent article. Le professionnel mentionné au quatrième alinéa respecte un code de bonnes pratiques qui détermine les règles déontologiques applicables au démarchage téléphonique. Ce code de bonnes pratiques, rendu public, est élaboré par les professionnels opérant dans le secteur de la prospection commerciale par voie téléphonique. Il est, en tant que de besoin, précisé par décret. Tout professionnel ayant tiré profit de sollicitations commerciales de consommateurs réalisées par voie téléphonique en violation des dispositions du présent article est présumé responsable du non-respect de ces dispositions, sauf s'il démontre qu'il n'est pas à l'origine de leur violation. Tout contrat conclu avec un consommateur à la suite d'un démarchage téléphonique réalisé en violation des dispositions du présent article est nul. Les modalités selon lesquelles l'inscription sur une liste d'opposition au

démarchage téléphonique est reconductible tacitement sont déterminées par décret.

ARTICLE 19 : OPTION SÉRÉNITÉ

Cette option doit être obligatoirement souscrite au moment de la commande pour être valide.

L'option "Sérénité" est valable en fonction du contenu de votre commande. Les différents critères d'éligibilités sont disponible sur simple demande.

L'option "Sérénité" est facturée 8.00 % du montant TTC de la commande hors frais de livraison. Si l'Acheteur y souscrit, l'ensemble des produits de la commande bénéficie de l'option "Sérénité".

L'option "Sérénité" permet de bénéficier d'une commande traité en priorité et d'une relivraison de votre colis en cas d'absence (ce service peut ne pas être disponible en fonction du transporteur sélectionné).

L'option "Sérénité" permet également, durant toute la 1ère année, la reprise immédiate, en port payé, de l'appareil défectueux. Dans le cas où le produit retourné vérifie les conditions de reprise : panne effective rentrant dans le cadre de la garantie constructeur et articles retournés complets (driver, notice, câbles...), dans les emballages d'origine en bon état, un produit neuf sera alors envoyé à l'acheteur. Dans le cas où le produit retourné ne remplit pas les conditions ci-dessus, l'option "sérénité" consiste en une réparation immédiate du matériel défectueux.

Dans le cas où le produit initialement commandé ne serait plus disponible, il sera proposé un produit aux caractéristiques équivalentes ou un bon d'achat du montant de la commande initiale hors frais de ports et hors options.

Dans le cas d'une dénonciation de garantie, à votre demande, le constructeur établira un devis. En cas d'accord du devis, un chèque, correspondant au montant du devis, sera à nous faire parvenir.

L'option "Sérénité" n'est valable que pendant la première année de garantie, à compter de la date d'achat et n'est utilisable qu'une seule fois.

Le nouveau produit envoyé à l'acheteur sera couvert par la garantie constructeur suivant les conditions de garanties établies par les différents constructeurs.